

**Délibération n°
DE_2022_22**

Séance du 11 octobre 2022

Nombre de membres
en exercice : 11

Le 11 octobre 2022, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué le 05 octobre 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude PATTE (Maire)

Présents : 11

Sont présents : Mademoiselle Sylvie BRUTEL, Madame Françoise CORBILLON, Madame Dorothee HAUTBOUT, Monsieur Bernard HENNIION, Monsieur Patrick HOUZIAUX, Madame Dominique LOEUILLET, Monsieur Claude PATTE, Madame Marie-Paule POUPART, Madame Valérie PRIEZ, Madame Eliza ROHAUT, Monsieur Eric VAN OOST

Votants : 11

Pour : 0
Abstention : 6
Contre : 5

Représentés :

Excuses :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Françoise CORBILLON

Objet : Exploitation d'un parc éolien par Web Parc Eolien des Vallées sur les communes de Mouriez et Tortefontaine

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique s'est déroulée du 24 août au 23 septembre 2022, pour l'autorisation environnementale présentée par la SAS INNOVENT, en vue de procéder à la construction et à l'exploitation d'un aérogénérateur de 3 MW sur le parc éolien existant de Buire-Le-Sec composé de 12 aérogénérateurs et d'un poste de livraison, situés sur la commune de Buire-Le-Sec.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de donner son avis sur cette demande.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, EMET un avis défavorable à la majorité absolue.

Votes : 11
Pour : 0
Contre : 5
Abstentions : 6

Sens des votes :

Contre :

BRUTEL Sylvie, CORBILLON Françoise, LOEUILLET Dominique, HENION Bernard, HOUZIAUX Patrick

Abstention :

PATTE Claude, HAUTBOUT Dorothee, POUPART Marie-Paule, PRIEZ Valérie, ROHAUT Eliza, VAN OOST Eric

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,



MAIRIE D'ARGOULES
SOMME
Claude PATTE

